



Proximité, Solidarité, Développement : la TATFNB, une source de financement indispensable pour la Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées.

Les ressources de la Chambre d'agriculture des Hautes-Pyrénées proviennent pour l'essentiel des prestations versées par les agriculteurs (44%), des subventions publiques (en baisse constante ces dernières années -17%-), de la TATFNB (26%), et de diverses ressources (13%).

Notre ressource fiscale, déjà limitée avec un montant d'environ 1,7 millions d'euros (la CA 65 fait parties des 10 Chambres d'Agriculture départementales dont la TATFNB est inférieure à 2 millions d'euros), est utilisée pour partie pour assurer notre mission consulaire (personne publique associée dans de nombreuses procédures, participation aux instances de l'Etat et des collectivités, cotisations obligatoires versées pour le fonctionnement du réseau des Chambres d'Agriculture, mais également pour le CNPF, les COFOR...).

Cette mission consulaire, incompressible, mobilise annuellement un budget d'environ 720 000 euros.

C'est donc moins d'un million d'euros qui reste disponible pour conduire l'ensemble de nos missions de service public, d'intérêt général, et de développement.

PROXIMITE

Pour ce qui est de la CA65, nous avons fait le choix historiquement, dans notre département à forte dominante rurale, de maintenir une grande proximité avec l'ensemble des territoires. Nos équipes, au service des agriculteurs, sont ainsi présentes dans 7 antennes permanentes : Tarbes, Ayzac-Ost, Vic en Bigorre, Trie sur Baïse, La Barthe de Neste, Castelnau-Magnoac dans les locaux de l'ADACM, et Bagnères de Bigorre où nous occupons un bureau permanent à la MSAP.

Nous avons de plus décidé début 2017 de renforcer notre présence en généralisant dans nos principales antennes un service de proximité destiné à accueillir l'ensemble des agriculteurs et à répondre à leurs interrogations, soit directement, soit en les orientant vers un conseiller spécialisé, soit en les redirigeant vers nos partenaires (DDT, MSA, SAFER...).

Cette proximité avec les agriculteurs et les territoires nous permet d'être présents et reconnus sur le terrain, preuve en est notre forte présence dans l'accompagnement des agriculteurs dans leur télé-déclaration PAC, nous en effectuons 2 sur 3 dans le département.

Devrons-nous réduire notre présence au cœur des territoires hauts-pyrénéens à cause d'une baisse de la TATFNB ?

SOLIDARITE

Notre département se caractérise par le maintien de structures agricoles familiales de petite dimension, avec des revenus qui restent très inférieurs à la moyenne nationale. Dans ce contexte, de nombreux agriculteurs sont fragilisés.

Mise en place à l'occasion des intempéries destructrices du printemps 2013, l'association Agri-Solidarité apporte désormais un appui aux agriculteurs fragilisés en réalisant diagnostic et accompagnement individuel. Grâce au Fonds National de Solidarité et de Péréquation des Chambres d'Agriculture, complété par notre propre TATFNB, nous avons pu recruter un conseiller en 2018 et accompagner d'ores et déjà près d'une centaine d'agriculteurs.

Par ailleurs, conscients de l'importance des dynamiques collectives dans nos territoires ruraux, nous avons maintenu l'animation des groupes locaux d'agriculteurs, près de 700 d'entre eux y sont mobilisés sur des projets de développement pour plus de vie dans nos territoires.

Devrons-nous arrêter l'accompagnement des agriculteurs fragilisés ou l'animation des groupes à cause d'une baisse de la TATFNB ?

DEVELOPPEMENT

En ce début de mandature, conscients des enjeux majeurs de l'agriculture française (repris en partie dans le cadre de la Loi EGALIM), nous avons souhaité définir un projet ambitieux pour nos agricultures et nos territoires.

Ce projet stratégique qui devrait être voté en septembre à l'occasion de notre prochaine session, porte quatre ambitions majeures :

- 1) Réussir la transition agro-écologique des systèmes de production.
- 2) Ancrer la valeur ajoutée de nos filières de production dans la richesse de nos territoires.
- 3) Bâtir et promouvoir une nouvelle attractivité pour une agriculture au cœur de la société.
- 4) Pour des femmes et des hommes autonomes et solidaires, pilotes de leur projet d'entreprise.

Notre Chambre d'Agriculture est d'ores et déjà mobilisée pour répondre à ces ambitions :

- Pour réussir la transition des systèmes, nous accompagnons les groupes de développement, nous animons des groupes DEPHY et 30000 (réduction des phytos), nous conduisons des actions en faveur de la biodiversité (PAEC...), nous travaillons à la préservation des ressources en eau (organisme unique, gravière...), nous accompagnons des projets de production d'énergie renouvelable...
- Pour développer la valeur ajoutée, nous accompagnons le réseau Bienvenue à la Ferme et les filières territorialisées (Noir de Bigorre, Haricot Tarbais, Poule Noire d'Astarac Bigorre, Châtaigne des Pyrénées, Mouton de Barèges Gavarnie, Association des fromagers, Lait Blanc des Hautes-Pyrénées, etc...). De plus, membre actif d'Ambition Pyrénées, nous mobilisons fortement nos moyens depuis deux ans pour porter la marque HaPy Saveurs, et développer l'approvisionnement de la restauration collective avec des produits locaux au travers de la plate-forme Mangeons HaPy.
- Afin de contribuer à l'attractivité de notre agriculture, nous déployons d'importants moyens pour l'organisation du Salon agricole de Tarbes, pour la promotion des métiers agricoles auprès des publics scolaires, et nous avons souhaité booster notre communication au service

des agriculteurs et des territoires ruraux en embauchant récemment une chargée de communication.

- Enfin, nous sommes très présents dans l'accompagnement des entreprises, bien entendu dans leur phase de création et de transmission, mais également tout au long de la vie de l'entreprise grâce à la formation, au ressourcement au travers de journées techniques, de la promotion des innovations (journées Innov'Action), etc. ...

L'essentiel de ces actions collectives de développement de nos agricultures et de nos territoires est conduite grâce à des subventions publiques qui couvrent de 40 à 70% des coûts totaux des actions. Pour un établissement à faible ressource fiscale comme le nôtre, le modèle économique repose sur une optimisation de notre autofinancement, chaque euro de TATFNB devant générer 3 à 4 euros de subventions si nous voulons conduire des programmes d'action à la hauteur des enjeux.

Devrons-nous réduire nos actions sur la réduction des phytos, sur l'appui aux filières locales, sur l'installation, à cause d'une réduction de la TATFNB ?

EFFICIENCE

Confrontés à la faiblesse du montant de notre TATFNB, nous avons engagé depuis 2013, et sans attendre les injonctions de l'Etat, un gros travail de rationalisation de nos charges et d'amélioration de notre efficacité, par la mise en place de mutualisations avec les départements de l'Ariège et du Gers.

Ce sont d'ores et déjà 5 services communs qui ont été mis en place et qui permettent de partager et d'optimiser les compétences : élevage, CFE, Formation, Accueil à la Ferme, et plus récemment nous avons (c'est une première en France), mutualisé la direction et les services généraux de nos trois établissements.

Les économies de charges générées par cette mutualisation nous ont permis de baisser la facturation aux agriculteurs (baisse de 27% de la facturation de l'identification par bovin présent), de nous engager dans de nouveaux programmes d'actions (HaPy Saveurs, groupe DEPHY, association des fromagers, restauration collective, Agri-Solidarités...), et de renforcer notre proximité (services d'accueil dans nos antennes).

Une baisse de 15% de notre TATFNB représenterai une perte de 255 000 euros, ce qui équivaut à une perte directe de 5 emplois, voire de 8 à 9 si l'on considère l'effet levier des financements.

Dans les Hautes-Pyrénées, la TATFNB est assise sur un peu plus de 400 000 ha taxables, soit une taxe d'environ 4,25 euros par ha. Une baisse de 15% reviendrait donc à faire gagner aux agriculteurs environ 65 centimes par hectare...